

## Passerelles informatique vers droit

Par **Orhleil**, le **06/12/2018** à **00:53**

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ingénieur en informatique, je travaille en CDI depuis 5 ans dans une grande entreprise à Rennes.

Mais aujourd'hui je veux m'ouvrir à de nouvelles possibilités, et notamment je me suis découvert avec le temps un goût pour le droit.

Je souhaite désormais reprendre des études. Je peux normalement sans trop de difficulté m'accorder une année de césure durant laquelle je me consacrerai à cette reprise d'étude. Mon souhait serait de m'engager dans un Master 1 de droit.

Avec ce M1 j'espère m'ouvrir plusieurs possibilités en m'appuyant notamment sur la double-compétence que cela m'offrirait :

- devenir Délégué à la Protection des données (par exemple en poursuivant plus tard sur ce genre de Master 2 : <https://formations-juridiques.com/Master-Droit-du-numerique-en-alternance-et-formation-continue> )
- travailler dans la LegalTech
- si jamais je me découvre sur les bancs de la fac une vraie vocation dans le droit, pourquoi pas devenir complètement juriste voire avocat, ce qui nécessitera d'avantages de formations, mais le M1 reste un essentiel

Je suis totalement conscient qu'entrer directement en M1 de droit sans expérience préalable requerra un très gros investissement de ma part, mais j'ai bien réfléchi à la question, j'en ai beaucoup parlé avec des amis juristes et avocats, et je suis sûr d'être capable de relever ce défi.

Cependant la plus grosse barrière à mon projet va être de convaincre l'université de me laisser entrer directement en M1. J'ai rencontré des responsables de la scolarité ou de la formation continue de l'université pour leur exposer mon projet, et pour le moment ils ont plutôt cherché à me dissuader de tenter le M1, me conseillant plutôt une L3 voire un Diplôme d'Université.

Mes projets nécessitent quasiment tous au minimum un master pour être crédible auprès des entreprises ou pour poursuivre sur les formations spécialisantes qui m'intéressent. J'ai le sentiment que de me lancer dans une formation qui ne me donnera pas le grade de M1 serait un ralentissement inutile dans l'aboutissement de mes projets. Il ne s'agit pas que d'une question de durée à passer sur les bancs de la fac mais également une question de stabilité financière. Si je peux me débrouiller pour obtenir une année de césure, je ne pense pas pouvoir supporter dans l'immédiat 2 ou 3 années de suite de reprise d'études.

On pourrait j'imagine me conseiller des solutions en formations continue (par exemple avec des cours du soir), mais j'admets avoir une nette préférence pour la formation à plein temps, pour la simple raison que je préfère me donner à 100% pendant un an plutôt qu'à 50% pendant deux ans...

Je viens ici vous demander votre avis sur mon projet, vos conseils pour justifier une entrée directe en M1 auprès de l'université, ou n'importe quel retour d'expérience qui pourrait m'aider.

Merci par avance !

Orhleil

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/12/2018** à **10:36**

Bonjour

[citation] Ils ont plutôt cherché à me dissuader de tenter le M1, me conseillant plutôt une L3 voire un Diplôme d'Université. [/citation]

C'est tout à fait compréhensible ! il est en effet suicidaire de débarquer dans un M1 de droit sans avoir aucune formation juridique.

Même si vous allez dans M1 spécialité en droit du numérique, il faut quand même que vous maîtrisiez certaine base.

C'est déjà bien qu'on vous propose un accès direct en L3.